



Analyse comparée de la performance des  
systèmes de régulation du secteur avicole,  
Canada, États-Unis, France et Australie

**RÉSUMÉ**

**NOVEMBRE 2005**

2014, boul. Jean-Talon Nord, bureau 307, Sainte-Foy (Québec) G1N 4N6  
Tél. : (418) 527-4681 Téléc. : (418) 527-7101 [www.groupeageco.ca](http://www.groupeageco.ca)

En choisissant d'encadrer la production et la vente de poulet vivant et d'œufs dans un système de gestion de l'offre avec contingentement, le Canada a emprunté une voie spécifique. Dans ce contexte, l'objectif principal de ce projet de recherche est d'analyser les systèmes de régulation du secteur avicole qui sont à l'oeuvre dans différents pays et de discuter de leur performance relative.

Par ailleurs, notons que l'ensemble de l'industrie avicole canadienne est organisé sur ce modèle de gestion de l'offre, les secteurs des œufs d'incubation et du dindon ayant aussi choisi cette voie. En ce sens, il n'y a pas de raison a priori que les conclusions que nous tirons de notre analyse ne s'appliqueraient pas aussi dans ces deux secteurs.

## **1. LES SYSTÈMES DE RÉGULATION DANS LES SECTEURS DES ŒUFS ET DU POULET**

---

Malgré l'unicité du modèle canadien, l'industrie du poulet, qu'elle soit d'Australie, du Canada, des États-Unis ou de la France, présente tout de même des traits communs. Il s'agit d'une industrie performante, hautement industrialisée et qui a su, mieux que toute autre, s'adapter aux changements dans les habitudes de consommation afin de réaliser des gains aux dépens des autres viandes.

En Australie, aux États-Unis et en France, la notion de proximité entre producteurs et transformateurs de poulet se traduit systématiquement par l'utilisation des contrats de production et de l'intégration verticale qui sont les modes dominants d'organisation des échanges. Les contrats de production demeurent le modèle le plus populaire notamment parce qu'ils permettent une meilleure répartition du risque et favorisent une plus grande spécialisation des tâches. Ces contrats se caractérisent d'abord par leur formule de rémunération particulière : la paie du producteur se base sur un tarif forfaitaire qui peut être majoré ou réduit en fonction de sa performance technique. Les contrats lient les producteurs à un acheteur précis qui fournit la moulée, les poussins et le soutien technique. L'aviculteur n'est propriétaire que des actifs fixes (poulaillers, équipements, machinerie) et du terrain. L'intégration verticale complète, par laquelle le transformateur est propriétaire des actifs de production et le producteur est un salarié, demeure, dans les pays étudiés, nettement moins répandue.

Dans le secteur des œufs de consommation, il semble plus habituel que les propriétaires de fermes soient aussi propriétaires des unités de classification et d'emballage des œufs et que, par conséquent, l'intégration verticale complète soit plus fréquente. La nature même du produit, sa fragilité notamment, favorise ce genre d'arrangement et rend cruciale la question du transport; la meilleure façon de limiter les distances étant d'avoir les premières étapes de la mise en marché sur la même entreprise.

Le système de régulation du secteur avicole au Canada diffère de celui des autres pays notamment par la place qu'y occupent les producteurs. Contrairement à la plupart de leurs homologues des autres pays, la grande majorité des producteurs canadiens sont propriétaires et gestionnaires à part entière de leurs entreprises. De plus, les organisations

provinciales qui les représentent sont parties prenantes du processus qui mène à la définition des orientations des secteurs du poulet, du dindon et des œufs et en sont donc des acteurs importants. Dans les systèmes basés sur les contrats et l'intégration, les producteurs ne sont généralement que des exécutants ne disposant que d'un faible pouvoir décisionnel et ce, parce que ce sont les transformateurs qui en sont les maîtres d'œuvre.

Ce sont ces particularités de la régulation par la gestion de l'offre avec contingentement qui rendent si intéressante la réalisation d'une analyse comparative. En premier lieu, nous avons évalué la performance par le biais de variables économiques telle l'évolution de la production, de la consommation et des prix. Le deuxième volet de notre analyse porte plutôt attention aux aspects sociaux comme la répartition des activités sur le territoire, les impacts environnementaux et les conditions de travail des producteurs.

Avant de passer à la présentation de nos principaux résultats, il est essentiel de décrire brièvement les facteurs qui nous ont incité à retenir les trois pays qui, outre le Canada, ont servi à notre comparaison. Le choix des États-Unis est évidemment le plus facile; en plus d'être le voisin immédiat du Canada, ce pays est le plus gros producteur de poulet au monde et le deuxième exportateur (le Brésil détient la première place depuis 2004). La différence entre la philosophie d'intervention du Canada et des États-Unis constitue aussi un aspect primordial de cette sélection.

Pour sa part, la France est le plus important producteur de volailles de l'Union européenne et la production de poulet y présente la particularité de se diviser en deux filières distinctes. La première, plus « industrielle », se base sur le modèle de production intensive et à grande échelle et a adopté les modes d'organisation dominants, les contrats et l'intégration verticale. La deuxième s'appuie sur des méthodes plus traditionnelles qui privilégient la croissance en plein air et des densités d'élevage peu élevées et dépendent d'une reconnaissance accordée par une série de normes et de stricts cahiers de charge.

L'Australie représente un cas intéressant parce que c'est le seul pays à avoir favorisé l'implantation d'un mode de régulation qui s'apparente à celui du Canada. En permettant la négociation collective dans les États, le Gouvernement australien donnait, au début des années 1980, une voix commune aux producteurs de poulet afin de régulariser leurs relations avec les transformateurs. Dans certains États de l'Australie, les autorités de commercialisation avaient même le pouvoir de contrôler le niveau de l'offre. Cette expérience aura duré à peine plus d'une décennie et s'est terminée lors de la mise en œuvre des réformes économiques de 1995.

En ce qui a trait à la production d'œufs, l'Australie fait figure de pionnier ayant mis en place des offices de commercialisation durant les années 1920. Ceux-ci ont par contre fait l'objet d'un processus de révision dès la fin des années 1970 et les principaux États producteur ont mis fin aux activités de ces offices dans les années 1980, le processus de déréglementation ayant été par la suite complété au milieu des années 1990. Comme pour le poulet, le Gouvernement des États-Unis n'est pas intervenu dans la régulation des activités de production et de mise en marché des œufs. Considérant que la consommation d'œufs affiche une tendance à la baisse ou à la stabilité, il sera intéressant de voir si la gestion de l'offre a la même influence que dans le cas du poulet.

## 2. PERFORMANCE ÉCONOMIQUE COMPARÉE

---

### 2.1 LE SECTEUR DU POULET

Aux États-Unis, en France et en Australie, ce sont exclusivement les abattoirs et les transformateurs qui définissent les orientations du secteur. En optant plutôt pour une approche fermement ancrée dans un cadre réglementaire qui définit les règles du jeu et qui se veut plus inclusive, le système canadien laisse aux transformateurs leur liberté de décision mais il permet aux producteurs de poulets canadiens de se faire entendre.

Ceci étant dit, quelque soit le pays, on ne peut que reconnaître la performance générale du secteur du poulet à griller. Que l'on soit un consommateur américain, australien, canadien ou français il est à peu près certain que l'on mange maintenant plus de poulet qu'il y a une, deux ou trois décennies.

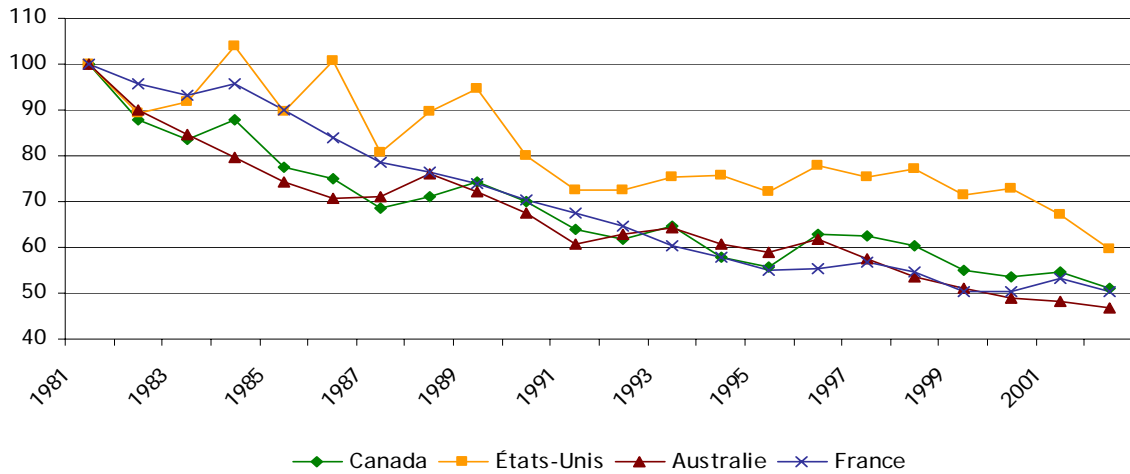
Le prix à la ferme, le prix au détail et la consommation par habitant se trouvent parmi les variables qui serviront à comparer la performance économique du secteur du poulet à griller entre les pays. Nous portons également une attention particulière à l'évolution de la production de chaque pays afin de voir si la présence du système de gestion de l'offre avec contingentement du Canada affecte le dynamisme du secteur.

#### 2.1.1 L'ÉVOLUTION DES PRIX A LA PRODUCTION

La Figure 2.1 permet de faire le constat général à l'effet que les prix réels à la production du poulet n'ont cessé de décroître. Pour l'ensemble des pays, on peut dire que les producteurs de poulet ont reçu en 2003, pour chaque kilogramme de poulet produit, la moitié de ce qu'ils empochaient en 1981. Il faut donc reconnaître que les prix que reçoivent les producteurs dépendent peu du système de régulation en place. Dans sa quête de nouvelles parts de marché aux dépens des autres viandes, cette filière doit notamment profiter du court cycle de production pour tenter d'en tirer des gains d'efficacité qui sont transférés du secteur de la production vers les autres maillons de la filière.

Ces gains permettent aux transformateurs de toujours se procurer leur matière première à un coût réel qui va en diminuant et ce, quel que soit la formule de rémunération retenue. Dans le secteur canadien du poulet, le plan conjoint avec gestion de l'offre ne protège donc pas les producteurs de cette tendance lourde pas plus qu'il ne prive les transformateurs de bénéficier de poulets moins chers qui leur permettent de mieux concurrencer leurs compétiteurs de l'industrie du bœuf et du porc.

Figure 2.1 Évolution comparée des prix à la production du poulet par pays, monnaies nationales constantes, 1981 à 2003 (1981 = 100)

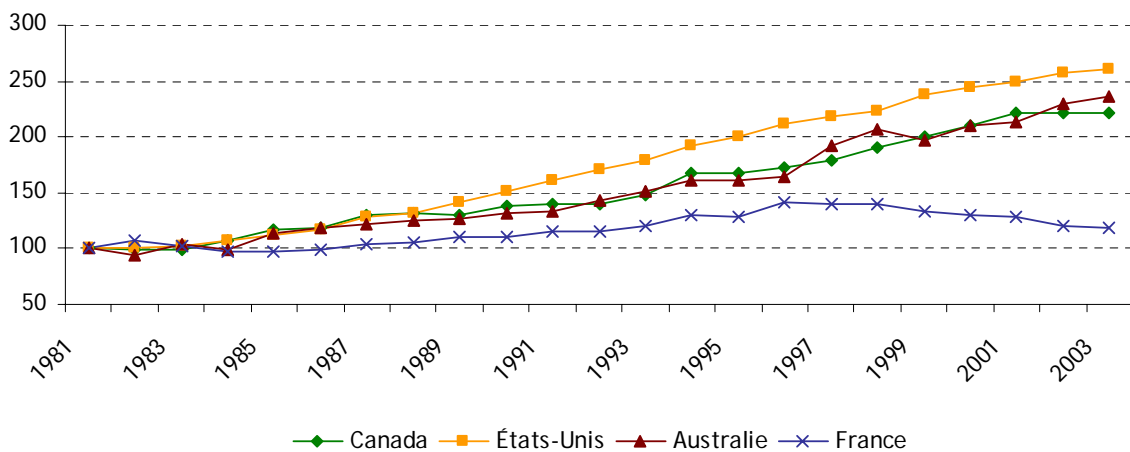


Source : Statistique Canada, USDA-ERS, BSL, ABARE, ABS, INSEE et nos calculs.

### 2.1.2 L'ÉVOLUTION DES VOLUMES DE PRODUCTION

Les productions de l'Australie, du Canada et des États-Unis ont plus que doublé entre 1981 et 2002 après avoir traversé une séquence de croissance quasi ininterrompue alors que la France vit une décroissance depuis 1997 (cf. Figure 2.2).

Figure 2.2 Évolution comparée de la production de poulet par pays, 1981 à 2003 (1981 = 100)



Source : AAC, Statistique Canada, ABARE, USDA-ERS, INSEE et nos calculs.

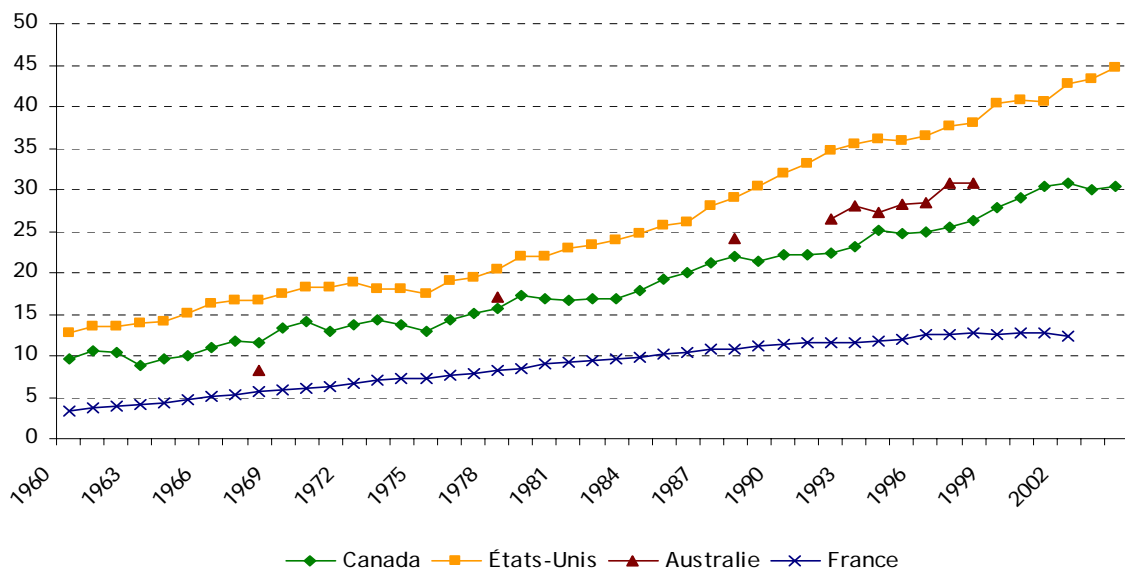
L'expansion de l'industrie française du poulet à griller était basée sur le commerce extérieur, mais les nouvelles règles du jeu à ce chapitre, en vigueur depuis l'Accord de l'Uruguay Round, auraient réduit sa compétitivité sur ses marchés traditionnels de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Les exportations de viande poulet de la France ont atteint un sommet de 500 700 tonnes en 1998 comparativement à 362 800 tonnes en 2003, soit une réduction de 28 % en 5 ans.

On observe donc que le cadre réglementaire (ou l'absence de) ne paraît pas exercer d'influence sur le dynamisme du secteur du poulet. C'est plutôt le contexte économique favorable que le secteur a su créer qui en est responsable.

### 2.1.3 PROGRESSION DE LA CONSOMMATION DE POULET

Les achats de poulet n'ont cessé de croître dans tous les pays analysés depuis le début des années 1960 (cf. Figure 2.3). Par contre en France, la consommation per capita d'environ 12 kg est nettement moindre qu'ailleurs<sup>1</sup>. Si l'on ne considère que les principales viandes consommées, le poulet compte respectivement pour 35 % et 38 % de la consommation au Canada et aux États-Unis contre 30 % en Australie et environ 15 % en France.

Figure 2.3  
Évolution de la consommation de poulet par pays,  
1960 à 2004 (en kg/habitant/année)



Source : Statistique Canada, USDA-ERS, Department of primary industries-Australie, INSEE et nos calculs.

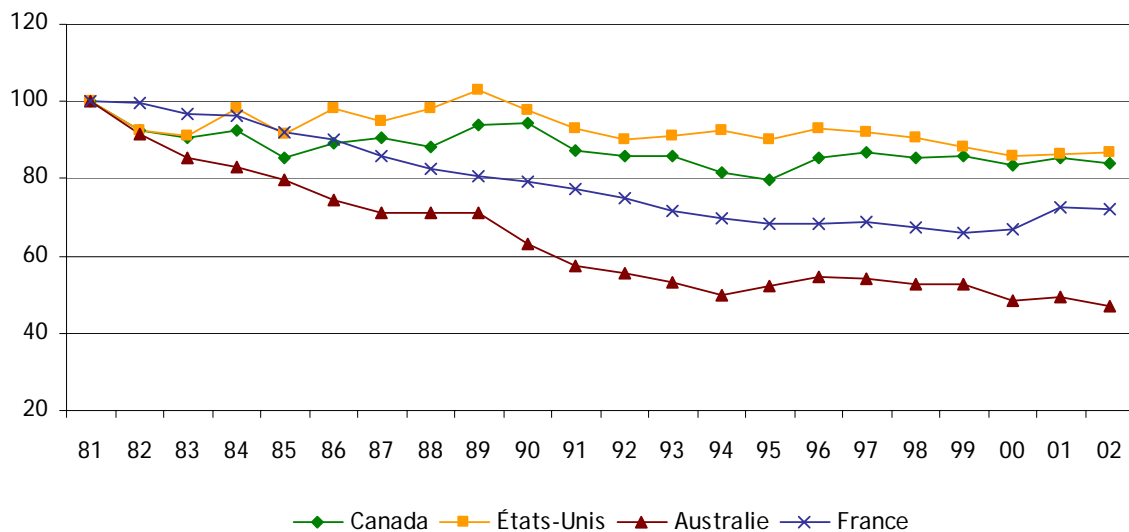
<sup>1</sup> Il faut toutefois préciser que, pour l'année 2002, la consommation de viande de volailles en France s'élève à 25 kg/habitant et que cette consommation inclut donc d'autres volailles (dindons, canards à rôtir et pintades surtout).

### 2.1.4 ÉVOLUTION DES PRIX À LA CONSOMMATION

Comme l'illustre la Figure 2.4, les prix à la consommation en termes réels (monnaies de 1981) sont à la baisse partout mais à des rythmes différents. Au Canada et aux États-Unis, le poulet a pu déplacer les autres viandes malgré une baisse des prix à la consommation en termes réels plus modeste qu'en France et en Australie. Cependant, il faut noter pour l'Australie que la tendance à la baisse des prix en termes réels se termine au milieu des années 1990, soit au moment de la mise en œuvre de la déréglementation du secteur. Cette dernière ne semble donc pas à première vue avoir bénéficié automatiquement au consommateur.

Sur la base de ces observations, il s'avère que le système de régulation en place n'a que peu d'effet sur la variation du prix de détail du poulet. Quant aux quantités consommées, elle dépendent beaucoup de la capacité de l'industrie de la transformation et du secteur du commerce de détail (incluant la restauration) à varier l'offre de produits à base de poulet afin de rendre cette viande plus attrayante aux yeux du consommateur.

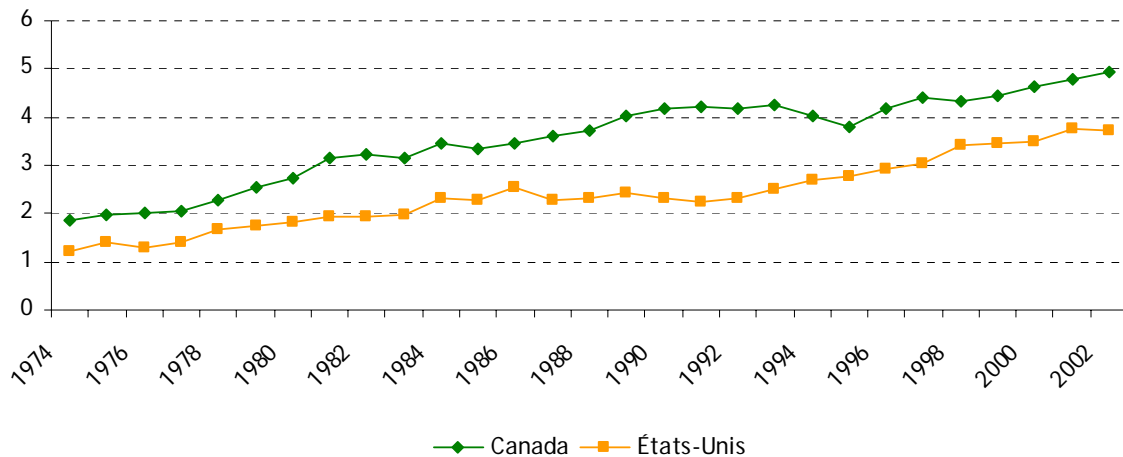
Figure 2.4 Évolution des prix à la consommation du poulet par pays, en monnaies nationales constantes, 1981 à 2004 (indice 100 = 1981)



Source : Statistique Canada, BLS, ABS, INSEE et nos calculs

Comme le montre la figure précédente, les prix de la viande de poulet au Canada et aux États-Unis empruntent des parcours semblables entre 1981 et 2002. Les données de prix en \$ CA/kg montrées à la Figure 2.5 mènent à un constat général semblable. Les prix américain et canadien ont évolué de façon similaire entre 1974 et 2002, bien que le prix américain soit demeuré inférieur au prix canadien tout au long de la période. Par contre, l'écart relatif entre les deux prix a eu tendance à décroître depuis 1993 alors que durant la période 1974 à 1988, l'écart moyen a été de 33,5 % en faveur du prix américain, il a été réduit à 26 % en moyenne de 1994 à 2002.

Figure 2.5 Évolution du prix au détail du poulet à griller entier aux États-Unis et au Canada, 1974 à 2002 (en \$Can/kg)



Sources : Agriculture Canada, BSL, Statistique Canada et nos calculs

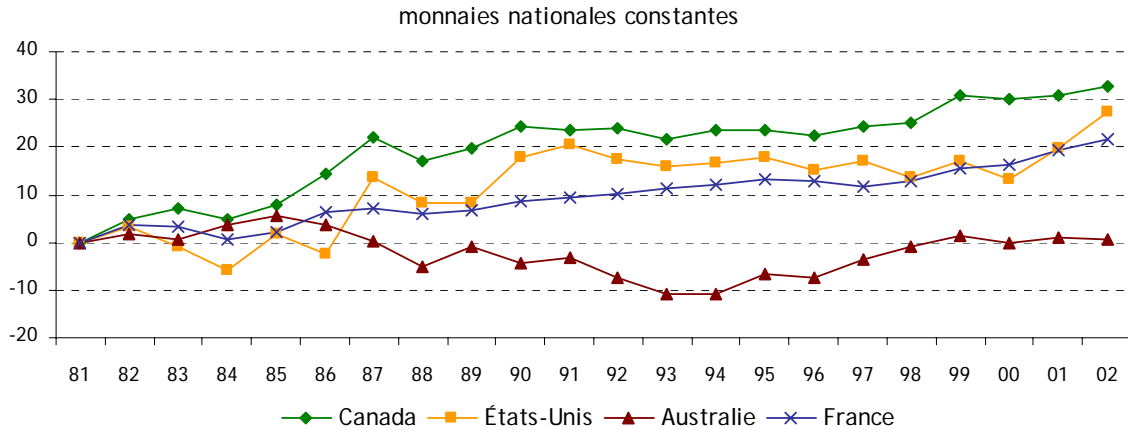
Ainsi, malgré des dissemblances dans leurs modes d'organisation, les industries canadiennes et américaines du poulet progressent sensiblement de la même façon lorsque comparées sur près de trois décennies. Mais force est de constater qu'un écart structurel existe depuis toujours, semble-t-il, entre ces deux filières et ce avant même la mise en place de gestion de l'offre au niveau canadien en 1978.

### 2.1.5 LA TRANSFORMATION ET LA DISTRIBUTION DU POULET

L'essentiel de notre examen porte sur l'évolution de l'écart entre l'indice des prix à la consommation et celui des prix à la production. Un écart positif signifie que les prix à la consommation ont augmenté plus vite que les prix à la production et donc que la marge globale de la transformation du poulet et de la distribution s'est accrue. Il faut cependant noter qu'une telle analyse ne permet pas de tirer de conclusions relativement aux taux de profit de chacun des paliers de la filière.

La Figure 2.6 montre que les différences dans l'organisation de la commercialisation du poulet entre le Canada et les États-Unis semblent avoir peu d'influence dans la variation de la marge globale en monnaies constantes. Les deux courbes épousent des tendances similaires alors qu'entre les deux, les écarts entre le début et la fin de la période sont peu significatifs. En fait, l'écart se creuse rapidement en début de période puis reste relativement constant par la suite avant de se résorber presque entièrement entre 2000 et 2002.

Figure 2.6 Évolution de la marge agrégée de la transformation du poulet et de la distribution sur la base de la différence entre l'indice des prix à la consommation et l'indice des prix à la production, par pays, 1981 à 2002 (indice 100 = 1981)



Sources : Statistique Canada, BLS, USDA-ERS, ABS, ABARE, INSEE et nos calculs

De manière générale, on observe que l'écart entre le prix au détail et le prix aux producteurs a crû moins rapidement en France par rapport au Canada et aux États-Unis. Deux facteurs peuvent expliquer ce décalage soit la stagnation de la consommation de poulet en France et la faiblesse relative de la place qu'y occupent les découpes et autres produits transformés.

Seule l'Australie se démarque avec une marge agrégée de la transformation et de la distribution qui n'augmente pas entre le début et la fin de la période d'observation. Toutefois, la déréglementation du milieu des années 1990 marque le début d'un renversement de tendance et, à partir de 1996, la marge globale a commencé à croître au profit des transformateurs et des distributeurs.

Finalement, tant au Canada qu'aux États-Unis et qu'en France, on observe que l'écart entre les prix à la production et les prix à la consommation n'a cessé de s'élargir sur l'ensemble de la période. Et la tendance des dernières années en Australie va dans le même sens.

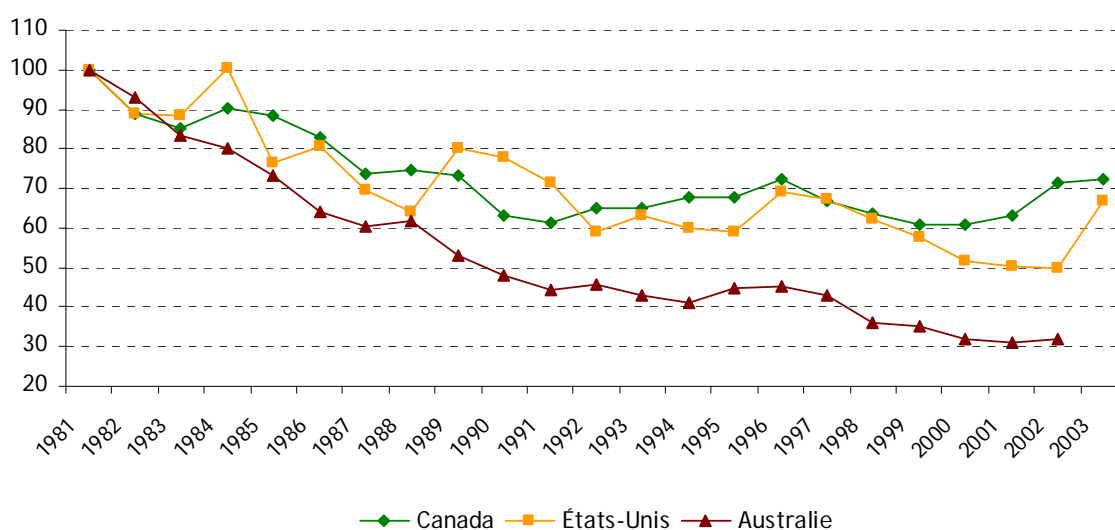
## 2.2 LE SECTEUR DES ŒUFS

Le secteur des œufs a lui aussi été caractérisé par des gains de productivité rapides mais dans un contexte de consommation stagnante. Dans l'état des données disponibles, nous ne sommes pas en mesure d'analyser le cas particulier du marché des œufs transformés et nous devons donc nous en tenir au marché des œufs de consommation à l'état frais. De plus, le manque de données disponibles sur la filière française nous oblige à limiter notre analyse aux trois autres pays.

## 2.2.1 ÉVOLUTION DU PRIX À LA PRODUCTION

La Figure 2.7 montre que la tendance à long terme dans l'évolution des prix à la production des œufs, en dollars constants, est sensiblement la même au Canada et aux États-Unis. Cependant, malgré une même tendance à la baisse, les prix au Canada fluctuent nettement moins d'une année à l'autre que ceux aux États-Unis. La situation en Australie diffère quelque peu alors que les prix à la production des œufs affiche une baisse nettement plus marquée que dans les deux autres pays depuis la fin des années 1980.

Figure 2.7 Prix à la production par pays, monnaies nationales constantes, 1981 à 2003, indice 100 = 1981

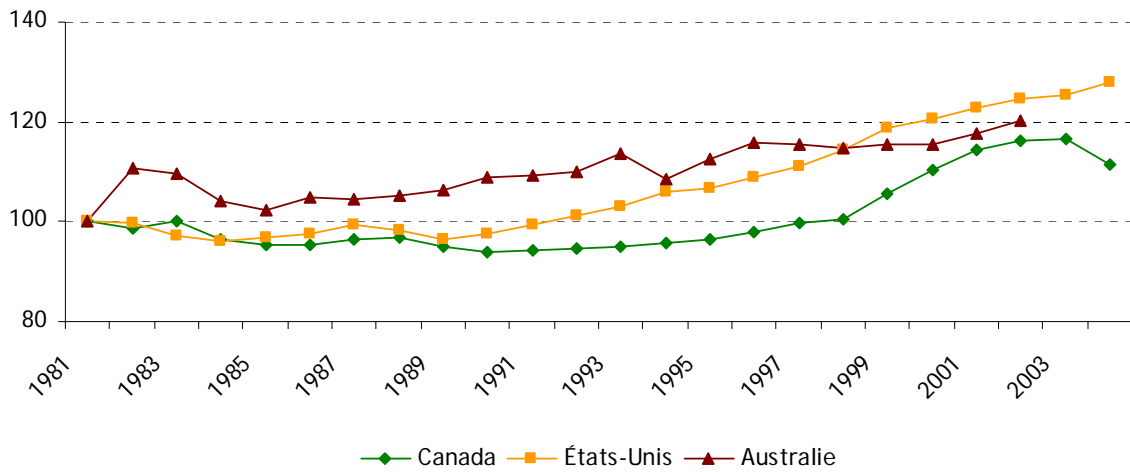


Sources : Statistique Canada, USDA NASS, ABARE et nos calculs

## 2.2.2 VOLUMES DE PRODUCTION

La Figure 2.8 permet d'établir que la production d'œufs a augmenté de 12 % au Canada, de 20 % en Australie et de 25 % aux États-Unis sur l'ensemble de la période. Toutefois, la production au Canada n'a connu une poussée soutenue que de 1999 à 2003, avec une hausse de 16 %. Les États-Unis ont connu une phase de croissance relativement rapide à partir de 1991. Quant à l'Australie, la croissance y a été plus graduelle depuis 1985. Mais sur l'ensemble de la période, les courbes de croissance des trois pays affichent des évolutions relativement similaires.

Figure 2.8 Production d'œufs par pays, 1981 à 2004, indice 100 = 1981

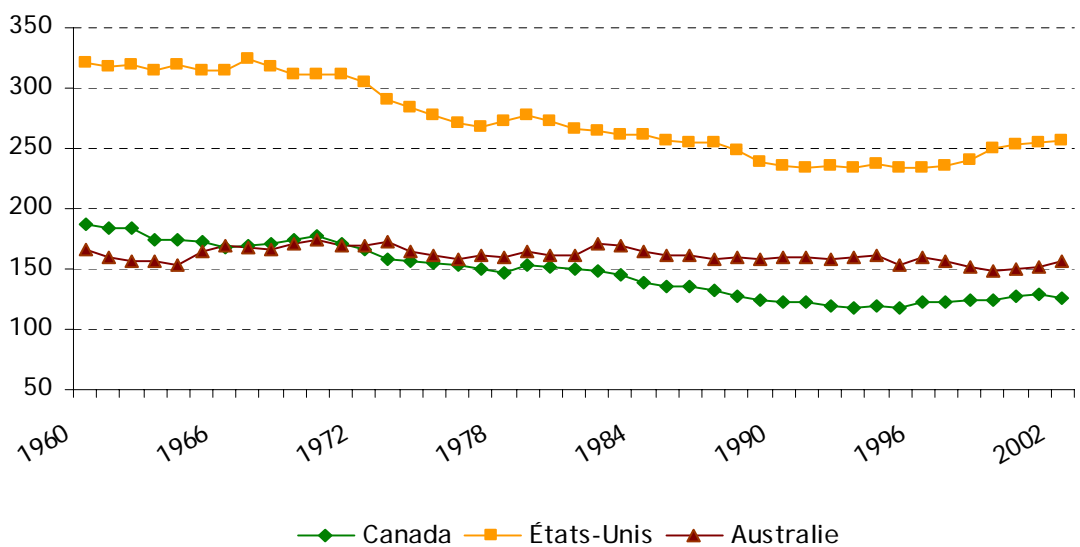


Sources : FAO, Statistique Canada, USDA ERS, AECL, INSEE et nos calculs

### 2.2.3 LA CONSOMMATION PAR HABITANT

La Figure 2.9 présente les statistiques de consommation pour les trois pays et nous avons choisi de retenir les données sur quarante ans afin de donner un meilleur portrait de la situation.

Figure 2.9 Évolution de la consommation d'œufs par pays, 1960 à 2003 (en œufs/habitant/année)



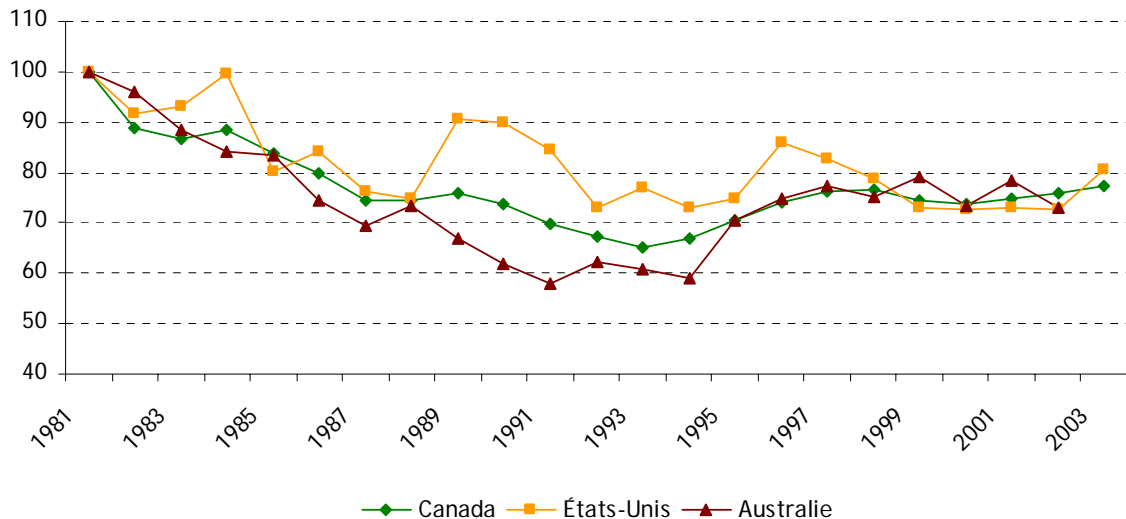
Sources : Statistique Canada, USDA-ERS, AECL, INSEE

On observe d'abord que, même si les Américains ont toujours consommé plus d'œufs par habitant que les Canadiens, l'évolution des habitudes de consommation dans ces deux pays est apparentée : la consommation par habitant a décliné pendant trois décennies avant de se stabiliser au début des années 1990 et de connaître un certain regain vers la fin de cette même décennie. Il y a peu à dire sur la situation en Australie outre l'absence de variation significative de la consommation.

## 2.2.4 LES PRIX À LA CONSOMMATION

La Figure 2.10 montre que bien que les prix à la consommation des œufs aient évolué de façon différenciée d'un pays à l'autre, la tendance se rejoint en fin de période pour les trois pays analysés. Cependant, en ce qui concerne les États-Unis, l'évolution des prix a été moins profitable au consommateur de 1988 à 1998 alors que c'est la situation inverse qui a prévalu en Australie de 1988 à 1996. Dans ce dernier pays, on remarque le changement de cap du prix en Australie à partir du moment (1995) de la mise en place des réformes et de la déréglementation.

Figure 2.10 Évolution des prix à la consommation des œufs, monnaies nationales constantes, 1981 à 2002, indice 100 = 1981



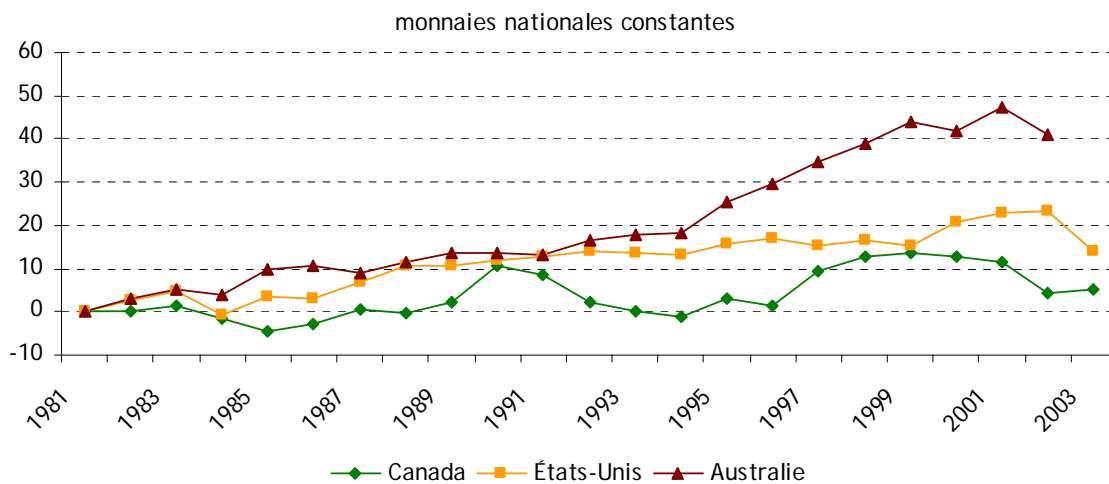
Source : Statistique Canada, BSL, AECL, INSEE et nos calculs

## 2.2.5 LA DISTRIBUTION DES ŒUFS

La Figure 2.11 montre pour l'Australie une augmentation marquée de la marge des segments de la filière des œufs situés en aval de la production à compter du milieu des

années 1990. Ainsi, la déréglementation de ce secteur d'activité s'est traduite par une baisse des prix à la production, accompagnée d'une hausse des prix à la consommation, au profit des segments du secteur d'aval de la production qui ont pu augmenter de façon sensible leur marge. Il est à noter que de 1995 à 2001, une situation similaire, mais de moindre ampleur, s'est produite au Canada, avec une baisse des prix à la production et une augmentation en parallèle des marges des segments d'aval de la filière. Cela dit, c'est tout de même au Canada que les marges de ce segment de l'industrie ont le moins augmenté sur l'ensemble de la période. Aux États-Unis, l'évolution des marges de l'aval de la production se situe dans une position intermédiaire par rapport aux deux autres pays.

Figure 2.11 Évolution de la marge de la distribution des œufs sur la base de la différence entre l'indice des prix à la consommation et l'indice des prix à la production des œufs, par pays, 1981 à 2003 (indice 100 = 1981)



Sources : Statistique Canada, USDA-NASS, BSL, ABARE, AECL et nos calculs

### 2.3 LES ENJEUX COMMERCIAUX

Le Canada est un importateur de viande de poulet, conformément à ses engagements en matière de commerce avec les États-Unis, pour l'équivalent de 7,5 % de sa production annuelle de l'année précédente, et ce à un très faible tarif. Et même plus, au cours de l'année 2004 et des sept premiers mois de l'année 2005, le Canada a importé respectivement pour 1,4 et 3,6 millions de \$ de produits du poulet au-delà de ses contingents tarifaires, c'est donc dire à plein tarif (Statistique Canada). Il ne s'agit pas de volumes importants d'importation en regard de la production totale de poulet au Canada mais cela représente tout de même une indication de la limite de la protection aux frontières dont bénéficie le système de gestion de l'offre. Ces importations provenaient principalement des États-Unis mais en 2005 le Brésil est aussi devenu un fournisseur non négligeable avec un peu plus du quart de la valeur de ce commerce.

Une telle situation est le reflet de la position de plus en plus dominante qu'occupe le Brésil sur le marché international du poulet. La production de poulet y a été en progression accélérée, appuyée par des coûts de production très compétitifs ce qui lui a permis d'afficher une croissance rapide de sa présence sur les marchés internationaux. En 2004, le Brésil est devenu le principal exportateur de poulet au monde reléguant les Américains à la deuxième place.

Dans ce contexte, la question des tarifs hors contingent revêt donc une grande importance stratégique pour l'industrie canadienne du poulet afin de lui permettre de continuer à générer une activité économique importante sur l'ensemble du territoire canadien. La marge de manœuvre en termes de baisse éventuelle de ces tarifs semble donc particulièrement mince.

### **3. PERFORMANCE SOCIALE**

---

L'analyse de la performance relative des systèmes de régulation du secteur avicole ne serait pas complète sans la prise en compte de considérations que l'on qualifiera de sociales, soit l'impact possible de la concentration de la production sur les externalités environnementales et la question des relations contractuelles dans les différents modes d'intégration verticale.

#### **3.1 LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE**

Le Canada et l'Australie se ressemblent du point de vue de la répartition des activités de production qui suit celle de la population. Ainsi, les provinces canadiennes qui comptent le plus d'activités d'élevage de poulet sont également celles qui présentent les plus importantes populations. La situation de la localisation de la production aux États-Unis et en France suit une logique différente, les entreprises de transformation montrant une préférence pour les régions relativement peu peuplées.

Dans ces deux derniers pays, la concentration géographique de la production s'accompagne d'un regroupement des activités d'abattage et de transformation. Cela a pour effet de concentrer les impacts environnementaux de la production (volumes élevés de déjections à disposer notamment) sur des superficies relativement petites. Dans ces deux pays, un certain nombre d'études ont démontré que les rejets de la production de poulet avaient des effets négatifs sur l'environnement.

Au Canada et en Australie la répartition mieux équilibrée des activités de production semble avoir réduit les impacts du secteur sur l'environnement. En Australie par contre, les activités d'abattage et de production dans New South Wales et Victoria commencent à éprouver des problèmes de cohabitation dans certaines banlieues des grands centres urbains.

### **3.2 LES CONDITIONS DE TRAVAIL**

Comme nous l'avons déjà évoqué, le Canada fait bande à part dans le monde de la production de poulet avec son système de gestion de l'offre. En plus de limiter le pouvoir des entreprises d'abattage et de transformation face aux producteurs, il donne à ses derniers une véritable voix quant à l'établissement des priorités et des orientations du secteur. Loin de représenter un facteur mineur, cette définition différente du rôle donné aux producteurs s'avère déterminante ne serait-ce que parce qu'elle permet à ces derniers de demeurer propriétaires et gestionnaires de leurs entreprises. En comparaison, les aviculteurs des États-Unis, de la France et de l'Australie assument le risque associé à la propriété d'entreprises tout en ne disposant que d'une faible liberté de gestion. Ainsi, les producteurs de poulet américains, australiens et français ne possèdent jamais les intrants (moulées et poussins) qui permettent le fonctionnement des élevages et, de fait, ils ne possèdent même pas les poulets qu'ils livrent à l'abattoir. D'ailleurs, leur rémunération ne se base pas sur un prix mais plutôt sur un taux forfaitaire lié à la performance.

De manière générale, les producteurs de poulet ne reçoivent pas, de la part des transformateurs, de garantie quant à la durée de leur engagement. Les aviculteurs se retrouvent donc dans la situation où la durée du prêt nécessaire pour financer l'achat des poulaillers dépassent de beaucoup la durée du contrat normal. Il semble également que la décision de ne pas renouveler les contrats représente une façon courante d'éliminer des producteurs ou des bâtiments et ce, sans égard aux engagements financiers des producteurs. Cela permet en outre une certaine forme de gestion de l'offre par les entreprises qui pratiquent l'intégration.

En somme, le système de gestion de l'offre au Canada semble avoir conduit non seulement à une meilleure répartition de la production sur le territoire mais elle se déroule en plus dans un contexte qui favorise un meilleur partage des revenus et des pouvoirs entre producteurs et transformateurs.

## **4. CONCLUSION**

---

Les contrats de production et l'intégration verticale sont les systèmes dominants en ce qui a trait à l'organisation de la production et de la mise en marché des poulets vivants destinés à l'abattage et dont les transformateurs sont les maîtres d'œuvre. Dans le secteur des œufs de consommation, la phase d'intégration verticale qu'a connue l'industrie découle surtout d'une démarche entreprise par les producteurs.

Au début des années 1970, les producteurs canadiens de volailles et d'œufs ont plutôt choisi une autre voie qui leur assurait de conserver une plus grande mainmise sur leur avenir, en optant pour une organisation de la production et de la mise en marché des poulets vivants et des œufs par la gestion de l'offre avec contingentement. En agissant ainsi, en maintenant en place un système qui se distingue, on peut se demander si le

Canada ne se condamnait pas à présenter une performance qui souffrirait d'une comparaison avec celle des autres pays.

En s'appuyant sur notre analyse comparative de la performance économique et sociale des secteurs canadiens du poulet et des œufs de consommation, notre réponse à cette question est un simple non. Que l'on se base sur des indicateurs économiques ou sur l'évaluation des impacts sociaux du mode d'organisation, nous arrivons au constat que le Canada performe aussi bien, et parfois mieux, que l'Australie, les États-Unis et la France. En fait, notre analyse permet d'affirmer que dans le cas du poulet, c'est la progression de la consommation, plus que la nature du système de régulation, qui s'avère le facteur le plus déterminant dans l'atteinte d'une bonne performance. À ce titre, le secteur canadien du poulet montre qu'il a su, au même titre que celui des États-Unis par exemple, profiter des occasions de marché et faire de la viande de poulet celle qui est la plus consommée.

Loin de nuire à cette poussée, les producteurs canadiens de poulet ont démontré leur capacité à appuyer les efforts de l'industrie de la transformation. Les gains qu'ils ont réalisés en termes d'efficacité de la production ont permis à l'industrie de développer une gamme de produits de plus en plus variée qui a permis de déplacer le bœuf à titre de viande la plus populaire. Que l'on mette en parallèle l'évolution des prix payés aux producteurs ou des prix à la consommation, l'industrie canadienne de la volaille suit des tendances pratiquement similaires à celles de l'industrie américaine.

L'industrie canadienne des œufs de consommation, au même titre que celle des autres pays, a démontré, à la fin de la décennie 1990, sa capacité à renverser la tendance à la baisse de popularité des œufs. Le système canadien de gestion de l'offre semble de son côté avoir un effet sur les variations de prix à la consommation et de prix à la production. Une comparaison avec les autres pays démontre que les prix suivent des tendances à la baisse similaires mais que les prix au Canada subissent des fluctuations moins prononcées. Une telle comparaison permet aussi d'observer que les réformes économiques entreprises par l'Australie en 1995 résultent en une hausse prononcée des prix payés par les consommateurs et en une diminution plus rapide des prix reçus par les producteurs. L'année 1995 marque généralement une cassure par rapport à la période précédente.

C'est au niveau de la performance sociale que le secteur avicole canadien se distance de celui des autres pays. Les unités de production y sont mieux réparties sur le territoire, tout comme en Australie d'ailleurs, ce qui semble avoir réduit les impacts du secteur sur l'environnement. Le système canadien réserve aussi un meilleur sort à ses producteurs qui sont majoritairement propriétaires de leurs entreprises et sont, de par leur représentation provinciale, de véritables partenaires de l'industrie. En comparaison, les aviculteurs de l'Australie, des États-Unis et de l'Australie assument le risque associé à la propriété d'entreprises tout en ne disposant que d'une faible liberté de gestion.

En somme, le système de gestion de l'offre au Canada semble avoir conduit non seulement à une meilleure répartition de la production avicole sur le territoire mais elle se déroule en plus dans un contexte qui favorise un meilleur partage des revenus et des pouvoirs entre producteurs et transformateurs. Si l'on ajoute à ces avantages que nous avons qualifiés de sociaux le fait qu'ils ne soient pas obtenus au détriment des résultats économiques de la

filière avicole, on peut ainsi dire que, pris dans son ensemble, le secteur avicole canadien affiche une meilleure performance que celui de l'Australie, des États-Unis et de la France.

Malgré la bonne performance générale du secteur canadien de production avicole, il ne faut pas négliger le fait qu'il persiste un écart structurel important entre le Canada et les États-Unis. Outre la plus grande concentration géographique des activités de transformation et de production aux États-Unis, la taille moyenne des entreprises y est nettement plus importante. Dans ce contexte, une baisse même minime des tarifs à l'importation pourrait conduire à l'instauration d'une concurrence inégale pour l'industrie avicole canadienne. Le maintien des contingents tarifaires et du niveau des tarifs protégeant le marché canadien d'importations massives revêt donc une grande importance stratégique pour l'industrie avicole canadienne afin de lui permettre de continuer à générer une activité économique importante sur l'ensemble du territoire canadien et maintenir ses particularités qui lui confèrent des avantages majeurs notamment en termes d'impact environnemental et du rôle confié aux aviculteurs.